PROGRAMME DE FORMATION



HABILITATION ÉLECTRIQUE - PERSONNEL ÉLECTRICIEN - BASSE + HAUTE TENSION

PUBLIC VISÉ

Personnel devant être habilité pour assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT+HT (basse et haute tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces

DURÉE

4 jours (28 heures)

PREREQUIS

- Écrire et parler la langue française.
- Posséder des compétences techniques en électricité et une expérience significative des travaux en basse et haute

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation. Travaux pratiques sur coffret pédagogique et de cellules HT, selon les cas, pour les exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances théorique et pratique suivant la NFC 18-510. En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habiliter en toute connaissance de cause

AUTRES INFORMATIONS UTILES

📦 🔥 🖭 🎜 Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Référentiel : Décret n° 2010-1018 du 30 août 2010

OBJECTIFS

- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique.
- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique.
- Connaître les risques présentés par les installations et équipements HT.
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- Mettre en application la nouvelle norme NFC18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques. appareillages électroniques en basse
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement
- Repérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.
- Appliquer les consignes de sécurité en HT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension effectués sur des ouvrages ou des installations électriques ou au voisinage.
- Être en mesure d'obtenir, de son employeur, un titre d'habilitation HT

CONTENU DU PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- ☐ Les niveaux d'habilitation et le rôle des intervenants
- ☐ L'évaluation des risques
- ☐ Les dangers de l'électricité
- $\hfill\Box$ Les risques de bouclages capacitifs et inductifs en BT / HT
- \square Les limites, zones et opérations liées
- ☐ Les équipements de protection
- ☐ Les procédures et déroulement des travaux hors tension
- □ Les procédures de consignation et déconsignation d'un ouvrage BT / HT
- ☐ Les opérations spécifiques de manœuvre, mesurage, vérifications et essais
- ☐ La procédure en cas d'accident électrique
- ☐ La procédure en cas d'incendie électrique
- ☐ Le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations.

FORMATION PRATIQUE

- Présentation des équipements et installations électriques
- Reconnaissance des différents appareils (manuels, automatiques, protections, pouvoir de coupure)
- Technique de manœuvre des appareils
- Présentation d'un équipement consigné
- Consignation et déconsignation d'un ouvrage HT :
 - Séparation.
 - Condamnation.
 - Identification sur plans, schémas et sur site.
 - Vérification d'absence de tension, mise à la terre et en court-circuit (VAT, MALT, CC)
- Mise en place de zones de travail.
- Respect des distances (vérifications pratiques).
- Présentation et utilisation du matériel de sécurité.
- Les dangers inhérents à ces différents équipements.